

# Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau

Formation complète / Nouvelle session prévue à l'automne 2022

## Objectifs

Concevoir un système d'irrigation efficient et adapté pour mieux gérer la ressource en eau

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

Journée 1 :

Accueil des stagiaires et présentation de la formation  
La réglementation liée à l'eau et à l'irrigation  
Les interlocuteurs de la gestion de l'eau et les démarches à effectuer  
Loi sur l'eau : élaboration et mise en place.  
Lien avec les enjeux de la ressource en eau  
Déclaration des prélèvements d'eau / Évaluation des volumes prélevés / Zone vulnérable, zone de captage  
Notion de débit continu et débit d'équipement  
Pression statique, dynamique / Les pertes de charges  
Pluviométrie de l'installation / Le pompage

Journée 2 :

Notions de système d'irrigation en goutte à goutte et en aspersion, caractéristiques  
Avantages et inconvénients, contraintes, coûts.  
Notions agronomiques liées à l'irrigation : Relation plante - sol - climat / Besoins en eau des cultures : ETP, ETréf, ETM / Capacité de stockage du sol  
Pilotage de l'irrigation : les outils pour l'observation-analyse et l'aide à la décision (tensiomètre, tarière, etc.), stratégie d'irrigation - doses de référence

Journée 3 :

Les contrôles sur le réseau (mesure de pression, de débit, etc.) et sur la parcelle (contrôle de mouillage, etc.) / Entretien d'une installation  
Recherches de causes de dysfonctionnement  
Exercices de mesure sur une parcelle d'observation  
Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé théorique et échanges avec les stagiaires. Exercice à partir d'exemples. Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard...). Parcelle d'observation et matériel de mesures

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation permanente de l'intervenant lors des temps de travail collectif, évaluation par la réalisation de mesures et la conception d'un plan d'irrigation. Bilan oral en fin de stage et auto-évaluation des acquis

## Dates, lieux et intervenants

**07 févr 2022** Mairie de Lherm  
09:00 - 17:00 (7hrs) 31600 Lherm

**08 févr 2022** Mairie de Lherm  
09:00 - 17:00 (7hrs) 31600 Lherm

**09 févr 2022** Mairie de Lherm  
09:00 - 17:00 (7hrs) 31600 Lherm

## Partenaire(s)



## Financeur(s)



## Bulletin d'inscription

Nom Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_ / Téléphone \_\_\_\_\_  
Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Haute-Garonne

**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 28/01/2022

## Tarifs

Coût de la formation : 609€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Camille Leuret, responsable de stage  
adear31@fadear.org  
ADEAR 31  
21 rue de la République  
31270 Frouzins  
07 85 05 52 72  
Formation portée par l'ARDEAR  
Occitanie, N°OF : 91 30 02 803 30

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction** : %

Les midis : repas tiré du sac



**Modalités d'accès** :